

Bulletin municipal

Miramont-de-Guyenne

Septembre 2024
n° 167



ÉDITO

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Alors que l'été touche à sa fin, il est réjouissant de faire un point sur les événements marquants de cette saison estivale : la course cycliste de Favard, la soirée du 13 juillet avec le magnifique concert d'Amandine Bourgeois, les concerts du jeudi soir sur la place de l'Hôtel de ville, les soirées ginguette du Théâtre de verdure, le festival des arts de la rue, les festivités du 15 août (Speedway, Hippodrome, soirées feux d'artifice etc), Mir'asso... toutes ces manifestations ont été de véritables succès populaires, réunissant des personnes de tout âge et de tout horizon. Ces événements ont renforcé notre image de commune dynamique et ont fait la fierté de tous.

Je souhaite saluer l'engagement de nos équipes municipales, des bénévoles, des commerçants et des associations qui ont œuvré sans relâche pour nous offrir ces moments de convivialité et de découverte tout l'été.

À l'aube de cette nouvelle saison, nous avons plusieurs projets « sur le feu » que je me réjouis de partager avec vous.

Tout d'abord le chantier de l'école qui a démarré cet été et durera toute l'année scolaire. L'aménagement du parc du Braguet (ancienne maison de retraite) débutera en octobre. Le lancement du projet « résidence jasmin » avec le concours de l'Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine débutera également avec la démolition de la friche artisanale en fin d'année. Enfin la construction du terrain foot 5x5 au lac du Saut du Loup avec le concours financier de l'Agence National du Sport est lancée.

Tous ces projets sont travaillés en concertation et en partenariat avec les acteurs locaux qui démontrent au quotidien leur attachement à notre commune et je veux les remercier. C'est à l'unisson que nous pouvons bâtir un avenir prometteur.

Mais subsiste cependant une ombre au tableau...

Nous constatons trop régulièrement des comportements inciviques concernant le dépôt des déchets autour des points d'apport collectif. Il est essentiel de rappeler que chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans la préservation de notre cadre de vie. La propreté de notre commune est l'affaire de tous car ces incivilités nuisent non seulement à la beauté de notre ville, mais aussi à notre santé et à notre bien-être collectif.

Après une période d'information et de prévention avec le changement de pratique, la « tolérance zéro » est désormais décrétée et les premières sanctions ont été engagées pour ceux qui persistent à nuire à notre cadre de vie qu'ils soient de notre commune ou de communes voisines...

Ensemble, faisons de notre bastide un exemple de propreté et de respect. C'est en unissant nos efforts que nous pourrons créer un environnement sain et agréable.



Jean Noël Vacqué,
Maire de Miramont de Guyenne

SOMMAIRE

Edito	p 2
Festival Arts de la Rue	p 3
PÔLE ADMINISTRATIF	
Etat civil, démarches	p 4
Police municipale	p 5
Culture	p 6-7
PÔLE TECHNIQUE	
Le Barguet	p 8
PLU	p 9
Villes Fleuries	p 10
Travaux	p 11
PÔLE ACTIONS SOLIDAIRES	
Petite enfance / Parentalité	p 12-13
Ecole	p 14
Conseil Municipal Enfant	p 15
CCPL	p 16-17
HISTOIRE	p 18-19
MÉMENTO	p 20

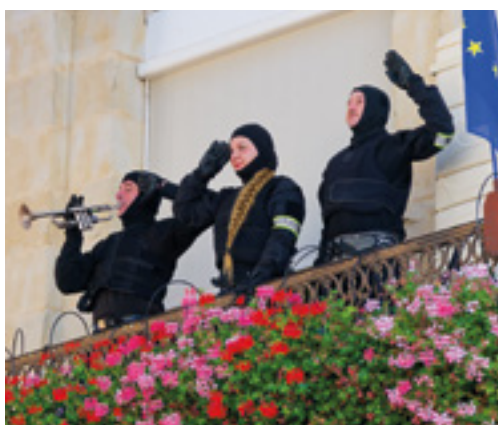


Edition : Septembre 2024
Directeur de publication :
Jean-Noël Vacqué
Rédaction : Membres du conseil
municipal et les chefs de pôles
Mise en page : pom'C
Prochaine parution :
Mars 2025

Pour être informé de notre actualité, inscrivez-vous à notre newsletter sur www.ville-miramontdeguyenne.fr

RETOUR EN IMAGES

30^e édition du Festival des Arts de la Rue



Naissances

Djovany COUSSANTIEN-LOPEZ le 20/03/2024

Mariages

Fabian CHARLET & Vanessa GRANDCOIN le 20/04/2024
 Marc-André POPULO & Valérie CESILLA le 11/05/2024
 Jean-Christophe DUTREIL & Françoise BELLOC le 25/05/2024
 Kevin BLANCHARD & Sophie ENRIQUEZ le 08/06/2024

Pacs

Dimitri ONDIA-DJABA & Ludmilla DESCAMPS le 23/05/2024
 Dylan FRAYSSINET-SENSAT & Ilona SUZAN le 08/06/2024
 Lucas REY & Marie-Sophie BUFFET le 12/07/2024
 Guillaume BERGE & Marine SANTALLIER le 19/07/2024

Décès

Marie-Thérèse COSTELLA veuve ORTOLAN le 02/03/2024 à 87 ans
 Véronique PRIOU le 05/03/2024 à 58 ans
 Catherine PESSOT veuve LABATTUT le 06/03/2024 à 94 ans
 Celia HOPKINS veuve JENKINS le 16/03/2024 à 94 ans
 Marie CHASTEAU épouse RICHARD le 18/03/2024 à 88 ans
 Clotilde DUMOND le 23/03/2024 à 53 ans
 Edmonde PILOTTE Veuve PERLO le 30/03/2024 à 86 ans
 Ezelinda GANDIN Veuve DUMAS le 02/04/2024 à 101 ans
 Jean RELION le 04/04/2024 à 94 ans
 Georges TODESCO le 06/04/2024 à 84 ans
 Arlette FRAYSSE le 12/04/2024 à 81 ans
 Jeannine BARAZA le 12/04/2024 à 66 ans
 Roland JOUBIN le 29/04/2024 à 79 ans
 Renéda FAGETE Veuve MONJALLET le 02/05/2024 à 102 ans
 Solange DEKIMPE Veuve DUJARDIN le 02/05/2024 à 84 ans
 Colette POULAIN Veuve DELHEZ le 07/05/2024 à 86 ans
 Isabelle LABADIE Epouse WAWER le 12/05/2024 à 67 ans
 Jean CHARRIÉ le 18/05/2024 à 95 ans
 Jean VALDES le 19/05/2024 à 70 ans
 Alain JULIOT le 20/05/2024 à 77 ans
 Maryse PANÉ Veuve ESTIEU le 21/05/2024 à 88 ans
 Catharina PICOIGNA Veuve POLÈSE le 21/05/2024 à 79 ans
 Bruno NAVELLIER le 27/05/2024 à 62 ans
 Serge MONTASTIER le 28/05/2024 à 99 ans
 Angèle TONON Veuve GUIPOUY à 31/05/2024 85 ans
 Maryse GOMEZ le 02/06/2024 à 76 ans
 Christian PASCALOT le 15/06/2024 à 76 ans
 Germaine FRIC Veuve DE MAREN le 18/06/2024 à 85 ans
 Verino SIMONETTO le 19/06/2024 à 91 ans
 Ana MENDES DA SILVA le 20/06/2024 à 63 ans
 Rémi LEVRAT le 26/06/2024 à 60 ans
 Sylvia PENFOLD épouse WITHERS le 27/06/2024 à 77 ans
 Marie MALTEZ Veuve CARRILHO DE MATOS le 28/06/2024 à 85 ans
 Rosette LIMARELLI Veuve GAY le 10/07/2024 à 91 ans
 Sylvain MOUILLAC le 13/07/2024 à 51 ans
 Chantal CARTON épouse MUNOZ-RODRIGUEZ le 18/07/2024 à 71 ans
 Michel COUTURIER le 20/07/2024 à 66 ans
 Christiane FONTANILLE veuve BEILLEVAIRE le 23/07/2024 à 78 ans
 Patrice LARTIGUE le 26/07/2024 à 64 ans
 Alain GUICHARD le 29/07/2024 à 66 ans
 Marie SILVAGNI veuve MÉRAFINA le 31/07/2024 à 92 ans

BUDGET MUNICIPAL 2024

Le point

Les collectivités territoriales sont tenues d'adopter chaque début d'année leur budget. Le 8 avril 2024, le Conseil municipal a adopté le budget 2024, à savoir :

- **Section fonctionnement** : recettes 4 868 632 € ; dépenses 4 868 632 €.
 - **Section investissement** : recettes 2 908 187 € ; dépenses 2 908 187 €.
- Ce budget, équilibré (maîtrise des dépenses et des recettes) permet de poursuivre :
- les grands chantiers d'investissement : friche Soussial, école Denise Baratz, lotissement du grand bois...
 - la baisse d'un point du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de rendre un meilleur service à la population (mise en service d'un logiciel permettant d'obtenir son identité numérique certifiée) ainsi que d'autres travaux contribuant à l'embellissement de la commune.

Taxe foncière sur les propriétés bâties

En 2021, l'avis d'imposition concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties a été simplifié, notamment par la disparition de la colonne part départementale. L'impôt départemental n'en n'a pas pour autant disparu : son taux a simplement été ajouté au taux de la commune comme en témoigne l'exemple ci-dessous :

ANNEE 2020		ANNEE 2021
Taux commune	Taux département	Taux unique commune et département
29,93	27,33	57,26

En 2024, la commune poursuivant la baisse de son imposition. Le nouveau taux global unique est de 53,24 :
 Part commune : 25,91 (-4,02 depuis 2020) + Part département : 27,33.
 Malheureusement, les bases locatives servant au calcul de la taxe foncière (établies tous les ans par l'Etat) ont augmentées ces quatre dernières années, gommant en partie cette baisse fiscale pour les miramontais.

Information recensement

L'enquête recensement se déroulera du **16 janvier 2025 au 17 février 2025**. Pour la commune de MIRAMONT DE GUYENNE, une enquête famille sera réalisée en même temps par les agents recenseurs.

Bientôt dans votre mairie

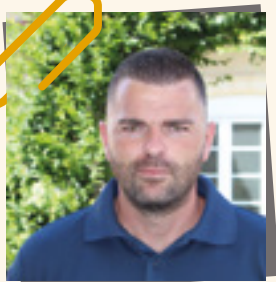
La certification de votre identité numérique. L'identité numérique permet d'accéder à des démarches sensibles de façon totalement dématérialisée. L'objectif est de fournir un **niveau de garantie** répondant aux exigences de sécurité les plus fortes qui permettront la création de nouveaux services en ligne.

Après avoir créé votre identité numérique sur France identité et obtenu un QR code associé à votre demande, vous vous rendez en mairie muni de votre carte d'identité, de votre téléphone mobile, et le QR code associé à votre demande. Votre identité sera vérifiée lors d'un face à face avec un agent de la mairie. Dans les 48 heures après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.

Flash INFOS

RAMASSAGE ENCOMBRANTS
24 octobre Inscription obligatoire jusqu'au **22 octobre** au **05 53 93 20 52**

CHASSEURS
Créez votre compte SIA avant le 31 décembre



Henri NEY
POLICIER MUNICIPAL

Q : Dites-nous, qui êtes-vous ?

R : Je m'appelle Henri, j'ai 31 ans, je suis fiancé et papa d'un petit garçon de 3 ans. Avec ma famille nous venons tout juste d'arriver à Miramont de Guyenne.

Q : Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?

R : Titulaire d'un baccalauréat général, je suis rentré directement dans la police nationale comme adjoint à la sécurité à Marseille. J'ai

ensuite passé mon concours de gardien de la paix qui m'a amené jusqu'à Paris où j'ai exercé pendant 8 ans. J'ai souhaité ensuite m'orienter vers la police municipale afin de retrouver du lien avec la population et d'œuvrer dans des actions de proximité.

Q : Pourquoi avez-vous fait le choix du Service Public ?

Quelles sont vos missions et dans quel service travaillez-vous ?

R : Le service public me permet d'être au plus près des habitants, d'être à l'écoute de leurs doléances et pouvoir répondre à leurs problèmes.

En tant que policier municipal, mes missions principales seront d'instaurer un climat de sécurité et de respect entre les habitants, d'accompagner les acteurs locaux par l'information et l'orientation et d'assurer le suivi administratif de l'ensemble des démarches qui incombent à cette mission.

Q : De quoi êtes-vous le plus fier et quelles sont les activités que vous aimez ?

R : Je suis très fier de mon petit garçon et de ma famille évidemment. Je suis fier aussi de mon parcours, des choix que j'ai faits et de leurs aboutissements.

En dehors de mon activité professionnelle, j'aime prendre le temps de pêcher, de faire du sport (foot, course à pied) et profiter des sorties en famille (balades à vélo, pique-nique).

Q : Selon-vous, quels sont les atouts et les charmes de Miramont ?

R : Ce que j'aime à Miramont ce sont les commerces de proximité, les nombreuses structures éducatives, le dynamisme de la bastide. J'aime aussi beaucoup le cadre bucolique de la campagne du sud-ouest.

Les missions du policier municipal

- Assurer la prévention pour le maintien du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publiques
- Favoriser les échanges avec la population
- Rechercher et relever les infractions (stationnement, circulation routière, voirie, urbanisme, arrêtés municipaux, nuisances sonores, etc.)
- Surveiller les bâtiments communaux et des établissements scolaires ainsi que la sécurité aux abords des écoles
- Assurer et veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies commémoratives en collaboration avec la gendarmerie
- Mettre à jour et assurer le suivi de la sécurité incendie des bâtiments communaux recevant du public
- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs du Maire sur son territoire
- Relever des identités et infractions
- Transmettre des procès-verbaux
- Réaliser des enquêtes administratives
- Assurer des fonctions de vagemestre notamment auprès des partenaires institutionnels : Préfecture, Sous-Préfecture, Trésor Public.

NOUVEAUX COMMERÇANTS



NOEMI BREUIL GARRIC
Orthoptiste
Bilan, rééducation et champ visuel. Consultation sur rdv.
12 boulevard Jules Ferry
www.noemibreuilgarric.fr
orthoptiste.nbreuil@gmail.com
Tél. 05 53 94 14 86



SOPHIE BLANDEYRAT
Coiffeuse à domicile
sur l'espace public
et dans les communes
alentour.
Tél : 06 75 94 46 29

BILAN DE LA SAISON CULTURELLE 23-24

Exposition à la galerie d'art du Centre Culturel et dans les rues !

La galerie d'art du Centre Culturel a vu défiler une dizaine d'expositions pendant la dernière saison.

Chaque mois une nouvelle exposition peinture, photos ou support préimprimés avec des sujets et des styles bien différents.

En artistes, ont été accueillis Yvette BOURBON, Alex VERDENNE, Damien TEYSSANDIER, Hélène LAGASSAN, en associations Du crayon au pinceau, le GEM la ruche d'entraide et en institution, la Médiathèque Départementale avec l'exposition sur la laïcité, les insectes, le cirque et l'abécédaire d'Italie.

Une soirée spéciale a été organisée lors du vernissage de Damien TEYSSANDIER le 29 mars 2024. On pouvait assister à la performance artistique de 4 artistes peintre accompagnés par un musicien. Le public a également été invité sur scène pour apposer sa petite touche personnelle.



C'est une œuvre de 4x1m qui a été créée et offerte à la commune en guise de remerciement. Vous pouvez retrouver cette peinture dans le hall de la mairie coté tabac presse.

Une exposition « hors les murs » s'est tenue en mai 2024 s'intitulant « Portraits dans ma bastide » organisée en partenariat avec l'AMAT et la MFR de Miramont. Dans un premier temps les photos ont été installées dans le hall de la mairie pendant une dizaine de jours environ.

Puis l'exposition a été dispatchée dans les ruelles de la commune et chez certains commerçants. Le circuit des ruelles proposé par l'Office de Tourisme et orchestré par Patrick CARTIER-MICHAUD, raconteur de pays, a permis à de nombreuses personnes de les découvrir tout comme les passants.

Nous remercions les propriétaires des biens privés ainsi que les commerçants qui ont bien voulu accueillir une de ces œuvres.



Concerts et spectacles

Ce sont 3 beaux spectacles qui ont eu lieu dans nos salles, à commencer par la **pièce de théâtre du Baroud** venu embellir l'espace Amassada en novembre dernier.

Puis le **groupe Air&Co** qui a illuminé les yeux de nos spectateurs au ciné-théâtre avec leur spectacle de chants et danses en mars. La première partie était assurée par la **chorale Trait d'Union** connue de tous pour leur performance vocale.



La dernière représentation de la saison a été merveilleusement assurée par la **Cie Mmm... et son spectacle GRAIN**, Histoires de fou qui a remporté un franc succès.



Le programme s'est très vite enchaîné avec la **Fête de la Musique** qui a accueilli 5 groupes musicaux de styles différents. L'Ecole de musique du Pays de Lauzun ouvrait la soirée, puis c'est le Duo Edouard et Camille qui poursuivra jusqu'à la prestation de Phyllipa Scammell. Pour finir les Frères Tubards ambiançaient la place de l'Hôtel de Ville avec leurs compositions rock'n roll. Les intermèdes étaient assurés par la Batuc de l'AMAT.

Une soirée riche en diversité musicale aux quatre coins de la place de la mairie.



Les **concerts BCBG** programmés par Staccato ont pris place en juillet et août 2024. L'association a proposé des soirées différentes, il y en avait pour tous les goûts, rock legend, chanson française, calypso, folk, reggae, blues...

Nous avons accueilli 5 groupes au total dont Marc Minelli Plays The Clash le 11 juillet, Louise Weber le 18 juillet, El Señor Igor le 25 juillet. Puis Ugo Shake et Julianne Joe le 8 août, The Backscratchers et Quintana Dead Blues Expérience le 22 août qui a clôturé la saison. La commune en partenariat avec l'association Staccato propose chaque année 4 concerts en salle.

Le premier s'est déroulé en janvier avec le groupe La Rumeur puis le second en avril avec un programme très complet Manudigital, Tetra Hydro K feat Tracy de Sà et Dapatch.

Les deux dernières dates s'annoncent festives et riches de divergence, on vous en dit plus très prochainement.

LES ANIMATIONS PONCTUELLES

Journée Internationales des Droits de la Femme

A l'occasion de la journée internationale des Droits de la Femme, la mairie a offert au public une séance cinéma en avant-première « Il reste encore demain » suivie d'un ciné-débat mené par l'association Chrysalide 47.

Atelier «Fabrication de papier»

Sous la houlette de Joseph Salvi, animateur du jour, un atelier de fabrication de papier a été proposé gratuitement aux adhérents. L'animation a commencé avec le mélange de petits bouts de papier déchiquetés au préalable dans un bain d'eau enrichi d'un peu de colle blanche. Après mixage, la pâte a été déposée sur un tamis et ensuite ornée de pétales de fleurs multicolores.

Après séchage sur des feutres et des plaques de plâtre, qui ont absorbé l'humidité, chacun a pu récupérer son œuvre et recommencer l'opération tout à loisir. Parents et enfants ont apprécié ce moment qu'ils pourront recommencer chez eux, une jolie manière de recycler de vieux papiers voués à la poubelle.

Quinzaine Italienne

La quinzaine italienne prévue du 7 au 24 juin a été ponctuée de plusieurs animations organisées par la commune et la section France/Italie. On se souvient notamment de la soirée contée « Mémoire vive d'Italie », de l'exposition « Abécédaire d'Italie », la chorale « Allegria », du concert « Frangini » ou encore de la séance cinéma « Interdit aux chiens et aux italiens ». C'est une animation originale qui s'est déroulée mercredi 26 juin aux abords de la médiathèque municipale.

Conteuse

La conteuse Marie-Noëlle Testa a su captiver les enfants samedi 2 décembre autour d'un petit-déjeuner conté. Contes d'hiver, boîte à secrets... les tout-petits en ont redemandé.

Interview



» Alice
CAZADE
SERVICE POPULATION

Q : Dites-nous, qui êtes-vous ?

R : Je m'appelle Alice Cazade, j'ai 22 ans. J'habite du côté de Marmande. Je suis arrivée à la Mairie de Miramont au mois de mai après l'obtention d'un diplôme. J'ai pratiqué l'aviron pendant 3 ans, ce qui m'a permis d'apprendre la cohésion d'équipe et la rigueur.

Q : Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?

R : Après l'obtention de mon baccalauréat littéraire en 2019, j'ai entrepris des études de géographie à l'université de Pau. Je suis

revenue dans le marmandais après deux années de licence où j'ai pu faire un service civique sur le thème du développement durable à la Mairie de Sainte-Bazeille et auprès de Val de Garonne Agglomération. J'ai aussi travaillé en caisse, dans un Ehpad et dans l'animation en tant que jobs étudiants.

Q : Pourquoi avez-vous fait le choix du Service Public ?

Quelles sont vos missions et dans quel service travaillez-vous ?

R : J'ai toujours été intéressée par l'administratif et questionnée sur le fonctionnement d'une collectivité. La Mairie de Sainte-Bazeille a remarqué pendant mon service civique mon investissement et c'est donc tout naturellement qu'ils m'ont dirigé vers le concours « carrières territoriales en milieu rural » pour l'année 2023 que le CDG (Centre de Gestion) du Lot-et-Garonne organise chaque année à Agen. J'ai réussi le concours et je ne regrette pas mon choix d'être rentrée dans la Fonction Publique Territoriale où j'ai pu faire 4 mois de stage à la Mairie de Sainte-Bazeille avant de rentrer à la Mairie de

Miramont.

Au sein de la Mairie, mes missions sont orientées directement avec le public, je suis au service de population donc à l'accueil, à l'état civil, élections, l'urbanisme, la gestion des cimetières et carte nationale d'identité/passeport.

Q : De quoi êtes-vous la plus fière et quelles sont les activités que vous aimez ?

R : Ce dont je suis le plus fière dans ma vie c'est de mon parcours, de la personne que je suis devenue et de travailler avec des personnes formidables. J'adore voyager et découvrir de nouveaux endroits. J'aime beaucoup le sport, faire des balades partager des moments avec la famille et les amis, les choses simples de la vie.

Q : Selon-vous, quels sont les atouts et les charmes de Miramont ?

R : Pour moi, Miramont a la chance de disposer d'une belle Bastide, de nombreuses associations... être à mi-chemin entre Marmande et Bergerac !

LE BRAGUET

L'aménagement du parc paysagé sur l'ancienne friche Soussial : un îlot de fraîcheur au cœur du centre-ville

La requalification du site et son attractivité recherchée reposent sur un concept de parc ouvert associant logements collectifs, activités et services.

L'espace laissé libre accueillera un aménagement paysager de qualité, favorisant un accès entre les avenues Soussial et Joliot Curie.

AVANCÉS DES TRAVAUX :

Enfin les derniers travaux sur l'immeuble de 2003 sont terminés et la vente à Habitayls finalisée cet été.

Maintenant en avant pour l'étape d'aménagement du futur parc paysagé :

- Lancement de consultations des entreprises le 8 juillet dernier avec choix des entreprises le 17 septembre prochain.

En 2 étapes : lot 1 Voirie et Réseau Divers (VRD) et lot 2 les Espaces Verts

- Début des travaux du 23 octobre à mi-décembre pour le lot VRD et un début de travaux espace vert en suivant ;
- Fin de l'aménagement du Parc Paysagé début 2025 !



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr



Un aspirateur électrique de déchets urbains au design unique et innovant

La commune a récemment fait l'acquisition d'un GLUTTON

Le Glutton est l'aspirateur de voirie 100% électrique, révolutionnaire, contribuant à la propreté des villes. Cet équipement écologique et ergonomique est créateur de silence et contribue à la qualité de vie des habitants de votre ville. Compact, il passe dans les moindres coins et recoins en aspirant tout sur son passage depuis des mégots de cigarette jusqu'à des bouteilles d'eau en passant par les déjections canines.



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) détermine les règles d'occupation des sols sur le territoire d'une ville. C'est le document que l'on consulte lorsqu'on veut construire ou démolir un bâtiment. Il constitue un « projet de ville » qui dessine le futur d'une ville pour environ 10 à 15 ans. Le plan local d'urbanisme définit les grandes orientations

d'aménagement et régleme nte toutes les constructions de la ville. Sa révision est nécessaire pour prendre en compte les enjeux de la transition énergétique, se mettre en conformité avec les directives gouvernementales et répondre aux attentes de la population en matière de protection de l'environnement et de cadre de vie.

Vous êtes invités à participer à cette révision.

Un cahier de doléances est à la disposition de tous les administrés à l'accueil de la mairie. Vous pouvez également transmettre vos informations par mail à mairie@miramontdeguyenne.fr.

Dans le cadre de la révision du PLU, la commune souhaite identifier les zones pouvant accueillir des PROJETS D'INSTALLATIONS SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES et ainsi répondre à plusieurs enjeux : la lutte contre le changement climatique, l'autonomie énergétique ou encore la création d'emplois locaux non délocalisables.

Une réunion publique spécifique à cette identification est prévue le 19 septembre à 18h, salle Gilberte Harribey

Renseignements auprès de votre mairie.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS



La commune à reçu la visite du jury régional label « Villes et Villages fleuris » le vendredi 28 juin 2024

Le label « Villes et Villages Fleuris », autrefois nommé concours, a été créé en 1959 en France pour promouvoir le fleurissement, le cadre de vie et les espaces verts. Originellement piloté par les services de l'État, sa coordination nationale en est assurée depuis 1972 par le Comité national pour le fleurissement de la France, rebaptisé Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF) en 2001. Il est ouvert à toutes les communes de France.



HISTOIRE :

À la fin des années 1950, le prêtre du village de Diebolsheim, l'abbé Wendling, contribue au déminage de la commune et entreprend de remplacer chaque mine par une fleur afin de redonner sa beauté à ce bourg dévasté par les combats. D'autres communes du nord et de l'est de la France s'en inspirent. En 1959, le ministre des Transports, des Travaux publics et du Tourisme, Robert Buron, crée le concours.

Les critères généraux pris en compte par le règlement :

- la motivation de la commune pour obtenir le niveau 1 à 4 fleurs ;
- la démarche de valorisation par le végétal et le fleurissement sur l'ensemble de la commune ;
- les actions de la commune pour augmenter la fréquentation touristique et améliorer l'animation de cette démarche auprès de toute la population ;
- la présentation du végétal et du fleurissement ;
- les moyens de gestion pour entretenir le patrimoine en respectant la biodiversité et les ressources naturelles (eau) ;
- les autres actions pour embellir la commune : entretien de la voirie, des façades, ajouts de mobiliers urbains (bancs, etc.) mais également la propreté générale des lieux ;
- l'harmonie des aménagements paysagers effectués et leur gestion sur la commune.

L'AMBROISIE

Une plante envahissante qui pose un problème pour la santé et l'agriculture

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, bords de routes, bords de cours d'eau, etc...

PARTICULIÈREMENT DANGEREUSE POUR LA SANTÉ

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- RHINITES
- CONJONCTIVES
- TRACHÉITE/TOUX
- URTICAIRE
- ECZÉMA
- ASTHME

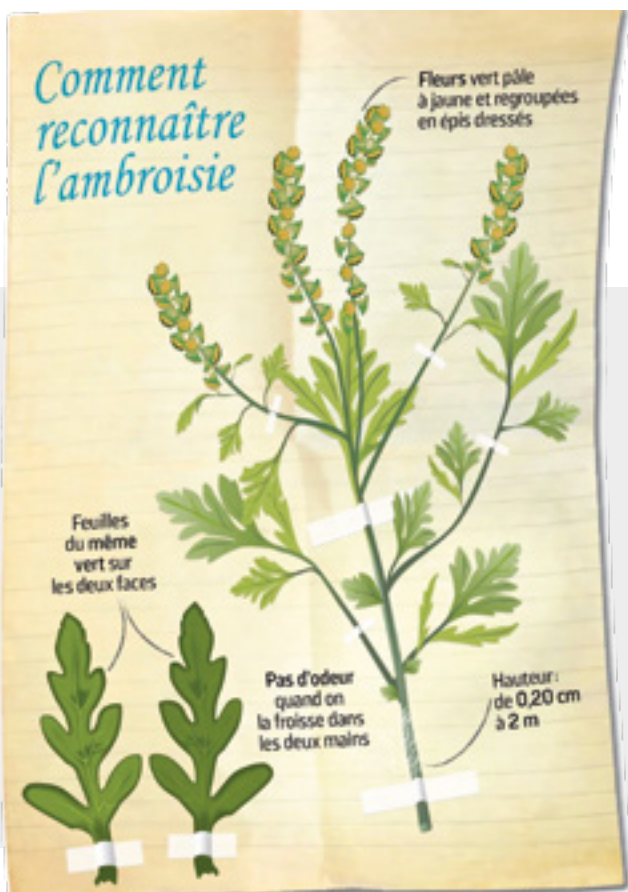
UNE MENACE POUR L'AGRICULTURE

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner : Perte de rendement, semences non conformes, charges supplémentaires de traitement au sol, problématiques à gérer sur le long terme car importante production de graines.

TRAVAUX AVENUE DE PARIS

L'avenue de Paris fait « peau neuve » !

Des travaux de réfection de voirie ont eu lieu au mois de juin sur l'Avenue de Paris : remplacement des canalisations d'eau potable, effacement des réseaux de télécommunication, remplacement des plaques de regards, mise à niveau de ceux-ci, réfection de la chaussée et traçage de toute la signalisation horizontale. Un passage surélevé a été créé afin de ralentir la circulation à l'entrée de ville et de sécuriser le passage piéton. Les trottoirs seront terminés dès que les poteaux servant aux anciennes lignes France Télécom seront déposés. Une signalisation adaptée au passage surélevé sera bientôt mise en place.



©LP/INFGRAPIE

Interview



Maxime BERTRAND
SERVICES TECHNIQUES

Q : Dites-nous, qui êtes-vous ?

R : Je m'appelle Maxime BERTRAND, j'ai 33 ans, j'habite Miramont de Guyenne depuis quasiment toujours. J'ai une petite fille de 10 ans.

Q : Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?

R : J'ai commencé très jeune à découvrir les métiers manuels (mécanique, maçonnerie...). Je voulais m'orienter vers une activité de mécanicien ou dans le secteur de la motoculture. J'ai ensuite enchaîné sur divers travaux agricoles, ce qui m'a permis de développer de nombreuses compétences. Grâce à la mission locale qui a su m'orienter, je suis aujourd'hui agent titulaire aux services techniques de la commune.

Q : Pourquoi avez-vous fait le choix du service public ? Quelles sont vos missions et dans quel service travaillez-vous ?

R : Le service public est une sécurité professionnelle. Je suis agent polyvalent aux services techniques et j'ai en charge notamment l'entretien des espaces verts, le nettoyage des rues et des espaces publics.

Q : De quoi êtes-vous le plus fier et quelles sont les activités que vous aimez ?

R : Ma fille évidemment ! J'aime les sports mécaniques, je fais beaucoup de quad, et comme nous avons de nombreux chemins sur la commune et sur le Pays de Lauzun, il est facile de se faire plaisir. Je fais aussi parti d'un club de rando quad.

Q : Selon vous quels sont les atouts et les charmes de Miramont de Guyenne ?

R : Sa bastide avec ses commerces de proximité très variés.

ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



Les PARENT'hèses

Dans le cadre des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité « Les PARENT'hèses », le Pôle Actions Solidaires et familiales de la commune proposera à compter de la rentrée de septembre 2024, différents ateliers à destination des futurs parents et parents-enfants (Gratuits).

Ces ateliers auront lieu 1 fois par mois et seront animés par Alexandra LABATTUT,

en collaboration avec une professionnelle de la Petite Enfance.

Le premier atelier proposé sera un atelier autour des « Massages Bébé » ouvert aux futurs parents (possibilité de massage à l'aide de poupons) et parents accompagnés de leurs enfants) (jusqu'à 18 mois).

Il se déroulera le vendredi 18 octobre à 9h30 à la Maison de la Petite Enfance-

67 Chemin Yves Dumichel à Miramont de Guyenne.

Ces ateliers sont financés par la CAF dans le cadre du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap).

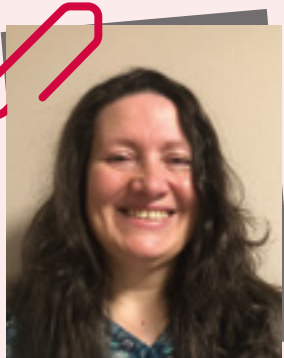
Inscriptions et renseignements :

Pôle ASF :

05/53/93/06/80 ou 07/48/85/92/78

asf@miramontdeguyenne.fr

Interview



Sandrine CLAVIER

PÔLE ASF ET SERVICE RH/FINANCES

Q : Dites-nous, qui êtes-vous ?

R : Je m'appelle Sandrine, j'ai 50 ans, je suis mère de 2 merveilleuses filles de 29 et 21 ans. Je suis Lot et Garonnaise de Naissance et Miramontaise depuis 18 ans.

Q : Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?

R : Après avoir obtenu mon BEP/CAP Administration Commerciale et Comptable, j'ai effectué divers JOB d'été dans la vente puis j'ai commencé comme ASH à l'ancien EHPAD d'Eymet, peu de temps après j'ai rencontré le père de ma fille aînée,

j'ai emménagé en Gironde et suis rapidement devenue maman, j'ai donc mis un terme à mon emploi à Eymet. Lorsqu'elle est entrée à l'école j'ai fait divers emplois dans l'agriculture le ménage, gérante d'une entreprise de prestations de services durant quelques mois, cogérante d'une discothèque et après ma séparation et divers emplois et la rencontre du père de ma 2^{ème} fille, j'ai été responsable d'une ligne de caisse dans un supermarché jusqu'à ma fin de grossesse. À la suite de ma seconde séparation j'éprouvais le besoin de revenir aux sources, nous nous sommes logiquement installées sur la commune de Miramont de Guyenne que nous n'avons plus quitté. J'ai passé mon diplôme d'état d'auxiliaire de vie, métier que j'ai exercé avec passion durant 15 années, avant de devoir faire une reconversion à la suite de l'opération de mes 2 épouses.

Q : Pourquoi avez-vous fait le choix du Service Public ?

R : Durant ma reconversion professionnelle j'ai effectué divers stages, dont un à l'AIPLM qui m'a proposé un stage en immersion au Centre Communal d'Action Sociale de Miramont de Guyenne, qui s'est soldé par un remplacement

depuis le 04 septembre 2023. Principalement pour reprendre le suivi des bénéficiaires du RSA, et au-fur et à mesure d'autres missions se sont rajoutées dont les mercredis au service RH Finances.

Q : De quoi êtes-vous la plus fière et quelles sont les activités que vous aimez ?

R : Ma plus grande fierté ce sont mes magnifiques filles, je suis une maman poule. Je suis plutôt casanière tout en étant de nature très sociable. Je lis beaucoup et aime flâner dans mon jardin, je vais également régulièrement sur la côte Basque ou vit ma fille aînée.

Q : Selon vous, quels sont les atouts et les charmes de Miramont ?

R : Miramont est une jolie Bastide fleurie calme et agréable à vivre. Une ville très centrée sur l'associatif, l'intergénérationnel, la famille et le sport, agrémenté de tous les commerces de proximité. On peut également faire de belles promenades autour du lac du Saut du Loup. Le plus de Miramont c'est d'avoir une gare à 30 min et un aéroport à 45 min.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

La Maison de la Petite Enfance « Yves Dumichel » ouvre ses portes

Le samedi 16 mars 2024, la Maison de la Petite Enfance a ouvert ses portes.

Afin de mettre en lumière tout le travail réalisé par les élus de la Commission Jeunesse, Education et Cohésion sociale, une nouvelle inauguration a officialisé le nouveau fonctionnement de cette structure dédiée aux services petite enfance de la Commune.

L'occasion pour les familles, les élus, et les professionnelles aussi de découvrir une nouvelle signalétique indiquant les 3 services : La Micro-Crèche, Le Relais Petite Enfance (Rpe), et le Lieu enfant-parent (Laep), mais aussi un tout nouveau Logo.

Pour rappel, La Maison de la Petite Enfance assure la mission de Guichet Unique pour toutes les démarches relatives à la petite enfance de 0 à 6 ans avec un seul numéro unique.

Cette porte ouverte a aussi été l'occasion de découvrir les ateliers proposés par les professionnelles des 3 services dans le cadre de la première participation de la structure à la semaine nationale de la petite enfance.



Une conférence sur les émotions a été proposée le mardi 19 mars 2024.

En fin de matinée, tous les participants(es) ont partagé un moment convivial autour d'un buffet déjeunatoire.

CAFÉS DES PARTENAIRES

Favoriser le développement et la création d'un réseau de partenaires



L'idée de temps d'échange entre la collectivité et les associations du solidaire de la commune, est née durant la crise sanitaire.

L'ambition étant de pouvoir échanger, mieux se connaître, et adapter les actions et les réponses, en fonction des besoins des demandes.

Un temps de formation au DSL (Développement Social Local) avait mis ces temps de rencontre entre parenthèses.

Durant cet entre-deux, la volonté commune de se réunir entre partenaires

a perduré, voir évolué dans le sens où d'autres partenaires ont émis le souhait de participer à ce temps d'échange.

Le mercredi 6 mars 2024, ce temps appelé « Café des Partenaires » a permis à 21 professionnels(les) de se réunir, issus de 12 services différents.

Cette première rencontre a permis aux différents acteurs de se rencontrer afin d'abord et avant tout de mieux se connaître.

Tous les partenaires présents s'accordent à mettre en avant l'importance de l'organisation de ces temps d'échange.

Une deuxième rencontre a eu lieu le 5 juin 2024, les participants ont pu mener une réflexion commune, sur la définition et les attentes de ces temps d'échange.

Ce qui ressort de cette concertation, les premières attentes des participants(es) sont la connaissance des intervenants, et la mise en place de café de partenaires à thème.

Au niveau du choix des thématiques, sans que cette liste soit exhaustive, l'accompagnement des seniors, le logement, le handicap, la santé, la mobilité restent des thématiques avec priorisation pour les différents professionnels(elles).

Le prochain « café des partenaires » aura lieu le mercredi 25 septembre de 10h à 12h à la Maison de la Vie Citoyenne Intercommunale.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Pôle Actions Solidaires et Familiales au 05/53/93/06/80.

ÉCOLE PRIMAIRE DENISE BARATZ

Sorties scolaires

La classe des CM1, dont l'année est dédiée à un projet autour du développement durable, s'est rendue au magasin Gamm Vert de Miramont dans le cadre de la semaine du jardinage et les élèves ont pu apprendre à transplanter des végétaux.

Ces derniers ont également participé à une expérience originale, l'opération «Plante ton slip» ! Le principe : planter des slips en coton, et les laisser en terre au moins trois mois. Lorsque le temps est écoulé, il convient de les déterrer pour observer ce qu'il en reste. Si le sol est en bonne santé, les insectes décomposeurs

auront grignoté tout le coton, et seul l'élastique des slips sera retrouvé. Si le sol est pollué, le slip restera intact. Verdict le 27 juin ! Pour cette opération, les élèves ont été épaulés par Jérémy Brière, maître composteur à la Communauté de Communes du Pays de Lauzun.

Enfin, pour clore l'année, une sortie a été organisée avec le soutien de l'Amicale Laïque et de la Commune de Miramont, pour permettre à la classe d'aller visiter le site d'enfouissement des déchets ménagers du Lot-et-Garonne à Monflanquin. Une fin d'année riche en découvertes !



Semaine du jardinage avec le magasin Gamm Vert de MIRAMONT de GUYENNE

Action citoyenne

Au cours de cette cession de 2h adaptée à l'âge des enfants, les jeunes élus ont pu découvrir les missions des sapeurs-pompiers et les différents métiers qui composent le service de secours. Il leur a été enseigné comment :

- Alerter les secours
- Agir avec la position latérale de sécurité
- Intervenir en cas d'étouffement
- Masser
- Défibriiler
- Traiter les brûlures et les hémorragies

L'initiation s'est clôturée par la remise d'une attestation nominative, de stylos et d'un livret récapitulatif.

En espérant que ce moment citoyen fasse naître des vocations !



Un projet Educatif du Territoire en adéquation avec les besoins des familles

Cette année est marquée par le renouvellement du PEDT 2024-2027 (Projet Educatif de Territoire).

Le PEDT 2024/2027 s'appuie sur différents diagnostics, prenant en compte un état des lieux de l'existant afin de proposer des actions répondant à des besoins, des volontés, des réalités locales et à des enjeux d'avenir.

Ce projet insiste sur l'importance du lien de proximité, sur la transversalité qui doit exister avec les différents acteurs, et fait référence à la relation entre l'enfant et son environnement social et éducatif.

C'est un véritable outil de collaboration entre les familles, les partenaires, les acteurs, et les élus.

Par ce projet, l'ensemble des acteurs sont aux cotés des familles pour les accompagner tout au long de ce parcours.

Dans ce sens, la Commune a décidé d'associer les familles en les questionnant pour répondre aux mieux à leurs besoins.

Les familles ont donc été sollicitées à deux occasions :

- Une pour répondre à une série de questions portant sur leur mode de vie et leurs besoins.
- Une pour leur connaître plus précisément sur les rythmes scolaires et plus particulièrement sur la semaine à 4,5 jours. Il est ressorti que 66% des parents ayant répondu souhaitent une modification en passant à la semaine à 4 jours.

Les parents souhaitent une journée de « coupure » mais souhaitent aussi des matinées plus longues pour les apprentissages (et non les après-midis).

Les retours ont été très élevés (56 familles sur les 102 que compte l'école se sont

manifestées). Le second sondage est venu valider cette proposition de passage à la semaine à 4 jours.

Le passage à la semaine à 4 jours est acté par le vote lors du conseil municipal, ainsi que par les membres du Conseil d'Ecole.

A compter du 2 septembre 2024 ; les nouveaux horaires de l'Ecole Denise BARATZ seront les suivants :

Pour les élèves de maternelle, (les lundis, mardis, jeudis et vendredis) :

- 8H40 à 11H45

- 13H15 à 16H10

Pour les élèves de l'élémentaire, (les lundis, mardis, jeudis et vendredis) :

- 8H30 à 12H00 :

- 13H30 à 16H00

Pour tous renseignements ou inscriptions à l'Ecole Denise Baratz, merci de contacter le 05 53 93 22 27.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

INAUGURATION Plaque Arnaud Beltrame le 27 mai 2024

Les jeunes élus ont accompagnés le Conseil Municipal en participant à l'inauguration de la plaque sur la stèle honorant la bravoure du Colonel Arnaud Beltrame.

Après le discours officiel, les jeunes élus ont énoncé leur discours préparé avec soin et toute leur innocence face à de tels actes, pronant le respect et la tolérance les uns envers les autres, ils ont incité leurs camarades à cesser toutes formes de violences.



Bilan de fin d'année et REMISE DES DIPLÔMES

Une année riche se termine pour les 12 jeunes élus du Conseil Municipal Enfants et un mandat prend fin pour les 3 jeunes de 6^e assidus et perspicaces durant 4 années !

INAUGURATION Jeu de «l'Araignée» au Parc de jeu Léo Lagrange le 12 Juin 2024

Les jeunes élus ont accompagné le Conseil Municipal lors de la cérémonie d'inauguration du jeu de «l'Araignée» situé au parc de jeu Léo Lagrange.

Au programme : discours - goûter et jeux libres ! Que du Bonheur !



Petit-déjeuner équilibré

Les jeunes élus ont organisé un petit-déjeuner équilibré à l'école pour toutes les classes. Au programme : jeu des microbes avec des paillettes, visite des cuisines, service au self pour les élèves de l'élémentaire guidés par le set de table des familles d'aliments et service à table pour les enfants de maternelle.



JOURS NETS 47

Le 26 Juin 2024, les jeunes élus ont repris les parcours existants pour les proposer aux 7 classes participant à l'opération des Jours Nets 47 et 1 groupe d'enfants du Centre de Loisirs, soit 150 enfants partis traquer le moindre déchets !

Le Collectif Agissons Ensemble est une aide précieuse avec ses bénévoles toujours en action.



L'après-midi ce sont quelques ados motivés qui ont arpenté les rues de la Bastide accompagnés par leur animateur et les bénévoles du Collectif Agissons Ensemble ! Ils ont préparé des fiches de route pour que chaque groupe indique le poids des déchets collectés : 9,600 kg de déchets recyclables et presque 12 kg de déchets ! Et une case spéciale pour les objets insolites : cintre, clé USB, tendeur, ferraille, et même un pneu !



RENCONTRE PRO DU BÂTIMENT



Mardi 02 juillet à 18h, c'est une quinzaine de personnes qui se sont rassemblées au Tiers-lieu à Miramont-de-Guyenne dans le cadre « Des rencontres de proximité du bâtiment ».

Cet échange en petit comité, proposé par la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment)

en partenariat avec la Communauté de communes, permet aux artisans et acteurs dans le domaine du BTP notamment, d'échanger sur la situation actuelle et à venir de ce secteur.

La soirée s'est terminée sur une note tout aussi positive avec un petit buffet de produits Bio, locaux et faits maison.

LES RENCONTRES DE PROXIMITÉS DU BÂTIMENT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les rencontres de proximités du bâtiment, ce sont des soirées dédiées aux entreprises et artisans du BTP. Des soirées où la CAPEB, vient à la rencontre de ces professionnels, au plus proche d'eux, d'où le terme « proximité ».

Le but étant de permettre un échange humain et adapté à chaque territoire sur lequel la soirée est organisée.

Diverses thématiques sont abordées lors de ces réunions : traitement des déchets, certifications, perspectives en termes de travail et en termes d'emploi, formations, sécurité, opportunités, marchés publics, etc. Un véritable moment d'écoute et de partage d'expérience aussi pour les artisans et professionnels présents.

Plus d'informations sur la CAPEB 47 :
<https://www.capeb.fr/lot-et-garonne>



Trois décennies d'engagement pour l'insertion professionnelle et le développement Local

Depuis 1988, nous, à l'Association Intermédiaire du Pays de Lauzun-Miramont (AIPLM), sommes fiers d'être un pilier de soutien dans notre communauté. Depuis plus de 30 ans, nous facilitons l'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail, tout en contribuant activement au développement local.

NOS RACINES :

Nous avons été créés avec un objectif clair : combattre le chômage en proposant des solutions qui bénéficient à la fois aux individus et à la communauté. En tant qu'association conventionnée par l'État, nous offrons une large palette de services, allant du ménage au soutien scolaire, en passant par le jardinage et bien d'autres. Ces services profitent non seulement aux particuliers, mais aussi aux collectivités, associations, et entreprises locales, en répondant à leurs besoins spécifiques.

MODERNISATION ET INNOVATION À L'AIPLM :

Récemment, nous avons entrepris une transformation importante. Avec une vision contemporaine et des stratégies innovantes, nous œuvrons à dépoussiérer l'image parfois erronée de notre association. Contrairement aux idées reçues, nos salariés ne sont pas des "personnes en difficulté", mais de véritables talents qui ne demandent qu'à être révélés. Grâce à une digitalisation accrue de nos processus, nous optimisons notre gestion quotidienne pour mieux servir nos clients et accompagner efficacement nos salariés vers une réintégration durable sur le marché du travail.

DES SERVICES DIVERSIFIÉS POUR TOUTE LA COMMUNAUTÉ :

Au quotidien, nous offrons une gamme variée de services qui facilitent la vie de nos clients, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises, ou de collectivités locales. Que ce soit pour du ménage, du jardinage, du bricolage ou de l'assistance informatique, chaque mission que nous proposons est une opportunité d'emploi pour nos salariés en insertion. Ces services ne sont pas seulement pratiques, mais également financièrement avantageux pour nos clients grâce à des réductions d'impôts.

UN IMPACT COMMUNAUTAIRE FORT :

Notre engagement dépasse la simple prestation de services. Nous jouons un rôle clé dans le développement économique et social local, en collaborant avec des partenaires institutionnels et régionaux. Ensemble, nous renforçons le tissu économique local tout en créant un environnement favorable à l'insertion professionnelle durable.

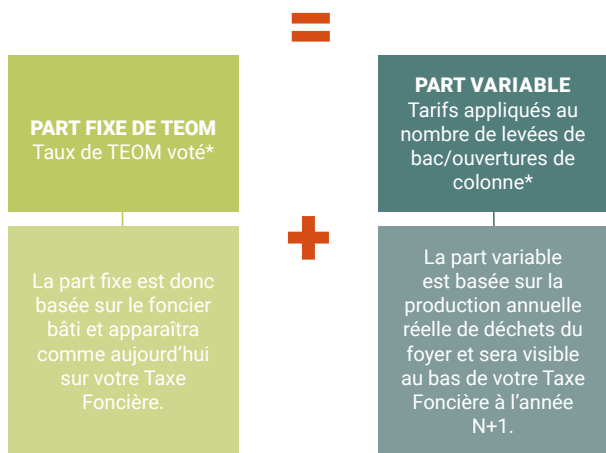
UN AVENIR PROMETTEUR :

Avec les initiatives en cours et nos nouvelles méthodes, nous sommes prêts à accroître notre impact. Notre direction est déterminée à élargir notre offre de services, tout en continuant à innover pour relever les défis de demain. Notre objectif reste simple : simplifier la vie de nos clients tout en facilitant l'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail.

Vous recherchez des services adaptés tout en soutenant l'insertion professionnelle ? Contactez nous !

POINT SUR LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVES

TEOM incitative



La TEOM se transforme en TEOMi en 2025, mais ce sont les comportements d'utilisation du service déchets 2024 qui constitueront la part variable calculée sur la taxe 2025. En effet, la partie dite incitative est toujours basée sur l'année précédente.



* votés par la collectivité en fonction de la structure de ses charges et de ses objectifs

Tous les ans, avant le 15 avril de l'année, le taux de TEOM et les tarifs de chaque levée de bac ou chaque dépôt de sac sont votés par les élus communautaires et peuvent être ajustés en fonction du coût de gestion des déchets supporté par la collectivité.

La grille tarifaire de la part variable 2024



1,70 €
par dépôt



La base de calcul se fait sur un prix unique au litre fixé chaque année, en fonction du coût de la gestion des déchets.

Tarifs votés en mars 2024 valables pour les levées/ouvertures de la même année, pour facturation sur l'avis d'impôt foncier 2025¹.

¹ Les tarifs sont consultables sur le site de la CCPL. Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le service environnement au 05.53.94.11.23 ou sur secretariat.environnement@ccpl47.fr

LES ENJEUX

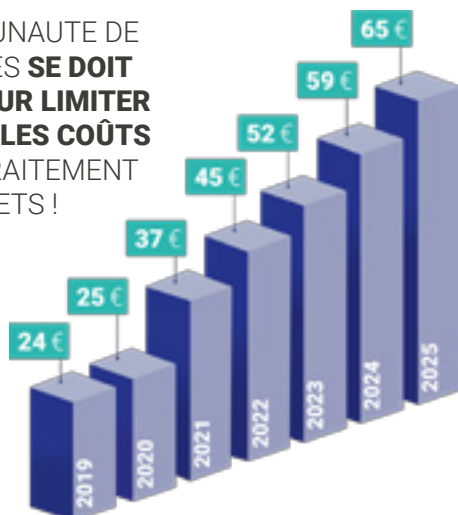
Financier

Des déchets qui coûtent de plus en plus cher :

La Taxe Générale pour les Activités Polluantes (TGAP), payée par la collectivité sur le traitement des déchets, augmente régulièrement (elle est passée de **24€ la tonne de déchets enfouis en 2019 à 59€ la tonne en 2024, pour atteindre 65€ la tonne en 2025**), l'obligeant à répercuter ces hausses sur la taxe payée par le contribuable.

Les coûts de transport et de traitement de vos déchets sont aussi en constante hausse et ont un impact sur le niveau des taxes.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES **SE DOIT D'AGIR POUR LIMITER AU MIEUX LES COÛTS LIÉS AU TRAITEMENT DES DÉCHETS !**



Règlementaire

Les collectivités sont incitées à travailler sur la réduction des déchets :

Loi de « Transition Énergétique pour une Croissance Verte » (LTECV) en 2015

- **Généralisation du tri à la source des biodéchets** : chaque français doit disposer d'une solution de tri à la source de ses déchets de cuisine et de table dès le 1er janvier 2024 ;
- **Instauration d'une tarification ou d'une redevance incitative** sur l'ensemble du territoire français d'ici 2025.

Loi « Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire » (AGEC) en 2020

- Sortir du plastique à usage unique ;
- Mieux informer le consommateur en facilitant le geste de tri ;
- Lutter contre le gaspillage et pour le réemploi ;
- Agir contre l'obsolescence programmée ;
- Mieux produire.

LE PENSIONNAT (SUITE)

Dans l'article précédent nous avons laissé le collège de M. Chaumes à l'approche de sa réussite. Nous poursuivons le récit des succès et des échecs du collège en nous appuyant principalement sur La monographie sur le collège de Miramont de l'abbé Maurel, les archives municipales et les revues de presse.

Le collège de M. Chaumes

Installé le long de route royale qui rejoint Marmande, les bâtiments vont progressivement s'élever et les terrains s'aménager. Le plan de l'établissement, établi en 1823 pour Mme de Martignac, laisse voir l'agencement général de l'établissement.

On commença par la construction du bâtiment principal, une maison bourgeoise de deux étages, qui n'avait rien de l'allure d'un « établissement scolaire », un second bâtiment en bord de route fut construit pour la famille Chaumes. Pour répondre à l'attrait de cet établissement il fut construit, au nord de la propriété, un bâtiment de classe et de salle d'étude. Plus tard il sera rehaussé d'un étage. Sous les directions suivantes, d'autres salles seront créées et l'on établira dans la vaste construction du côté nord : le réfectoire, la cuisine, le grand dortoir, la chapelle et l'infirmerie

Sans aucun doute le projet de M. Chaumes bénéficia du soutien des maires successifs comme de Boëry et Armand. Mais aussi du vicomte de Martignac, d'abord élu du marmandais puis occupant les responsabilités publiques de directeur général de l'enregistrement et des domaines, de ministre de l'intérieur et de fait chef du gouvernement. Il ne manquait pas d'ailleurs de participer aux solennités de fin d'année scolaire et de remise des prix.

Le fonctionnement quotidien de l'établissement, et particulièrement en ce qui concerne l'internat et les repas, reposait largement sur les filles de M. Chaumes.

Des registres d'élèves pensionnaires ou externes, quoique incomplets, sont assez éloquents pour nous renseigner sur l'origine géographique de ces élèves. Pour l'année 1821 par exemple, les pensionnaires viennent de Langon, Bordeaux, Bazas, Caudrot, de Miramont, Allemans, La Sauvetat... En 1824 s'ajoutent Montignac, Montauriol, Monséguir, La Réole, Villereal... Bref de nombreuses communes environnantes et au-delà, envoient leur jeunesse étudier au collège de Miramont.

Du discours élogieux de l'abbé Maurel on peut retenir l'existence d'un établissement rigoureusement tenu, d'un enseignement sérieux, la compétence, le dévouement de M. Chaumes. Le Recteur de l'académie de Cahors dont ressortissaient les établissements d'instruction de Lot-et-Garonne, chargea par deux fois M. Chaumes d'inspecter les écoles primaires de la région. Il fut fait Officier d'Académie, bien que n'appartenant pas à l'Université.

Les charges financières, la disparition des précieux soutiens, les modifications réglementaires des conditions d'enseignement, rendirent l'existence du pensionnat de M. Chaumes de plus en plus fragile. Le conseil municipal eut beau à plusieurs reprises attirer l'attention du ministère de l'Instruction publique tant sur la situation du collège que sur la précarité de M. Chaumes proche de la retraite, rien n'y fit et il mit son collège en vente en 1841.

Le collège de M. Maugras 1841

La rentrée de 1841 se fit avec les nouveaux propriétaires M. Maugras, un professeur jouissant d'une certaine notoriété et l'abbé Corot, venus de Bordeaux. La réputation du nouveau collège fut rapide, fondée sur des succès scolaires et une bonne tenue. Cependant à partir de 1846, les difficultés financières liées surtout à un nouveau train de vie personnel de M. et Mme Maugras, plus dispendieux,

devinrent de plus en plus sévères. Malgré quelques artifices, notamment les produits de la vente du livre de l'abbé Corot au profit d'un hypothétique orphelinat le collège périclita et la perte confiance conduisit à la décadence. Des malheurs familiaux achevèrent le temps de M. Maugras.

Deux destins fort éloignés illustrent la variété de trajectoires des élèves du collège. L'éloge de Paul Brissau originaire de Cambes retrace une longue carrière d'universitaire... Entré au collège à l'âge de 6 ans en 1860 pour une durée de 9 ans. Il deviendra un juriste éminent, docteur en droit, titulaire, en 1879, d'une thèse de doctorat sur un sujet difficile « la cause en droit romain et en droit français ».

Tout autre destin que celui de Léo Meillet fils d'un boulanger de Lévigac excellent élève du collège de Miramont, parti à Paris pour étudier il devient un membre actif de la Commune, membre de la commission de la justice, et devint en dernier lieu gouverneur du fort de Bicêtre. Il aurait été fusillé au Panthéon...

Le collège des marianistes 1873

Installés à Lauzun depuis 1863, largement soutenus par la municipalité, les Frères marianistes tenaient une école prospère au point d'atteindre 120 élèves. Devant cet accroissement les frères songèrent à agrandir leurs locaux mais ils ne trouvèrent pas le même soutien de la part de la municipalité. L'opportunité d'acquérir le collège de Miramont l'emporta sur tout autre projet. La réaction de la population et des élus lauzunais fut très violente... Pour 50 000 francs les marianistes achetèrent à l'adjudication le collège mis en vente à la demande des créanciers.

Cependant un changement se fit sentir dans le type d'enseignement. Les professeurs venus de Lauzun étaient spécialisés dans « l'enseignement primaire » et un certain

mécontentement se manifesta dans la population devant l'absence d'un enseignement secondaire qui avait fait l'essence de cet établissement et qui offrait de véritables perspectives de promotion sociale. Le baccalauréat était en effet l'indispensable à l'entrée dans les activités libérales.

L'enseignement primaire assurera toujours l'essentiel de l'enseignement des marianistes. C'est lui qui assurera les moyens de fonctionnement et permettra l'extension et la modernisation de l'établissement que nous avons évoquées. Mais le contexte politique était loin de celui de la Restauration du temps de M. Chaumes. La Troisième République était installée et les lois Jules Ferry de 1881 et 1882 instituant notamment l'instruction publique gratuite et obligatoire permettaient une offre nouvelle que le collège dut soutenir.

La mise en place d'un enseignement secondaire fera l'objet de tentatives, timides jusqu'en 1880 date à partir de laquelle fut mis véritablement en place un cursus de formation permettant d'obtenir le baccalauréat.

Les modifications réglementaires d'accès au baccalauréat mirent à mal les efforts des frères pour maintenir un enseignement secondaire. En 1894 un décret imposa que l'on ne puisse être candidat au baccalauréat ès-sciences qu'après avoir obtenu la première partie du baccalauréat ès-lettres. Les seuls cours de français donnés jusqu'en 4° étaient dès lors insuffisants pour permettre de candidater.

À nouveau le collège s'avancait vers un fin difficile. L'attrait d'autres collèges pour les enfants de la bourgeoisie, le coût des classes primaires gratuites, les difficultés économiques de la région

par suite de très mauvaises récoltes, des dirigeants trop en retrait de la vie locale réduisaient le nombre d'élèves et affaiblissaient le collège.



La loi de 1901 sur les associations donna le coup de grâce.

La loi comportait un corpus de textes particuliers relatif aux congrégations. Celles-ci ne pouvaient exercer que si

elles étaient titulaires d'une autorisation délivrée par le ministre de l'intérieur après avis du conseil municipal.

Cette demande d'autorisation est présentée au conseil municipal de Miramont et débattue le 23 novembre 1904. Cette réunion ne put se tenir qu'aux termes de la troisième convocation. Six conseillers étant présents et neuf absents dont un excusé.

L'avis du conseil sera négatif « Considérant :

- 1- que toute association religieuse est par essence la négation de tout principe de liberté ;
- 2- Que toute association religieuse ne peut subsister qu'aux dépens de la société civile n'est pour cette dernière qu'une cause constante d'affaiblissement ;
- 3- Qu'à l'État seul devraient appartenir les soins de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse »

On n'alla pas au-delà et le collège cessa ses activités à la rentrée de 1902 ; Il fut « à vendre ou à louer ».

E. Duez liquidateur judiciaire et administrateur séquestre de la congrégation dissoute des marianistes par un jugement du tribunal civil de la Seine en date 28 février 1908 procéda à l'adjudication « d'un vaste corps d'immeubles ayant servi d'école d'une contenance approximative de 99 ares 47 centiares ».

La mise à prix était de 7 000 Frs. L'adjudication a lieu le samedi 18 avril 1908, à l'audience publique du Tribunal de première instance de Marmande.

Ainsi fut fait.

Au fil des ans, bâtiments et jardins se transmettront au gré des fortunes. C'est dans cet environnement que la Société d'économie mixte de construction construisit plus tard la Cité du pensionnat....

SANTÉ ET SOCIAL

ADMIR

(SSIAD les 3 cantons)
Rue du Bourg
Saint-Pardoux-Isaac
05 53 79 93 35
ssiad.les3cantons@fede47.admr.org

Audrey MAURIN

Masseur-Kinésithérapeute
Lac du Saut du Loup
1276 avenue Joliot-Curie
05 53 83 01 09

Amélie BAYARD

Ostéopathe
9, rue du Temple
Sur RDV : 06 71 53 84 94

APIHA

Podo-orthésiste
ZA de la Brisse – Bâtiment D
05 53 93 23 21

AB Chaussures

771 Imp. Gaston Imbert
05 53 20 80 96

Ambulances HANTUTE

251 Route de Marmande
05 53 89 14 38
contact@hantute.fr

Ambulances ROUX

Zone Artisanale
de Bouilhaguet
05 53 93 34 29

Cabinet Infirmières

13 bd Georges-Clémenceau
05 53 93 22 03

Infirmier

Kashala Menda Lukusa
rue Henri Caillavet
06 29 69 39 05

Cabinet Masseur- Kinésithérapeute

637 Avenue Soussial
05 53 93 24 47

Croix Rouge

Square Victor Hugo
jeudi 9h30-12h30 / 14h30-17h30
05 53 20 06 73

Centre Médico-Social

Marmande
05 53 64 65 45

Docteur Didier DUBROCA

Médecine générale
19 rue Pascal
05 53 93 20 46

Docteur Voichita STANCIU

Ophthalmologue
6 place de la République
09 67 09 81 47

Noémie BREUIL-GARRIC

Orthoptiste
12 bd Jules Ferry
05 53 94 14 86
orthoptiste.nbreuil@gmail.com

Laboratoire d'analyses médicales LBA

57 avenue d'Aquitaine
05 53 20 67 67

Pharmacie du Marché

31 place Martignac
05 53 93 20 01

Pharmacie de France

Place de l'Hotel de Ville
05 53 93 20 02

Cabinet vétérinaire

Didier PENIN
394 Av. Marcel Cerdan
05 53 89 62 09

ESAT Le Mérignac

261 Rue Gaston Imbert
05 53 93 34 53

GEM - La Ruche d'Entraide

160 avenue de Soussial
07 85 42 77 54

UNA GUYENNE 47

Aide, soins et services
aux domiciles
255 avenue Joliot Curie
du lundi au vendredi :
8h/12h-14h/17h
05 53 76 06 30
direction-unaguyenne47@orange.fr

MAISON DE SANTÉ PLURI- PROFESSIONNELLE

BIAMOU Alain

Médecine générale
Sur RDV : 05 53 79 36 60

LAPLANCHE Michel

Médecine générale
Sur RDV : 05 53 93 89 58

BOTTEON Sandrine

MAYRAND Caroline
Pédicure - Podologue
Sur RDV : 05 53 79 98 45

LAFON Jérémy

Diététicien nutritionniste
Sur RDV : 07 83 96 71 21

LAGRANGE Luc

Réflexologie Plantaire
Sur RDV : 06 85 29 65 14

HOLLARD Jean-Marc

COLEMAN Xavier
Chirurgien Dentiste
05 53 93 21 22
L/Ma/Me/V : 8h/12h - 14h/19h
J : 8h/12h

Centre Médico

Psychologique

La Candélie
05 53 77 67 00

EMPLOI - INSERTION

Association intermédiaire

5 place Martignac
05 53 93 11 16
aipml@orange.fr

Mission Locale

Moyenne Garonne - ERIP

Entrée C - Hôtel de Ville
L/Ma/J/V sur RDV
09 67 67 13 90
missionlocalemoyennegaronne
@mlmg.fr
<https://www.facebook.com/MissionLocaleMG/>

TOURISME

Bureau d'Information Touris- tique de l'Office de Tourisme du Pays de Lauzun

1 rue Pasteur
05 53 93 38 94
tourisme.miramont
@paysdelauzun.com

ÉDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE

Centre de Loisirs

145 Avenue de Grammont
05 53 93 23 08
clsh1@free.fr

Collège Didier Lamoulié

566 Avenue Soussial
05 53 93 21 42
ce.0470024w@ac-bordeaux.fr

Maison de la Petite Enfance

micro-crèche, LAEP, RPE
67 chemin Yves Dumichel
05 53 64 34 07
mpe@miramontdeguyenne.fr

Ecole Denise Baratz

Rue du 8 mai 1945
05 53 93 22 27
ce.0470520k@ac-bordeaux.fr

R.A.S.E.D

Rue du 8 mai 1945
05 25 17 00 26

Les Clés

20 Boulevard Jules Ferry
05 53 20 19 20
a.lescles@wanadoo.fr

Maison de la Vie Citoyenne Intercommunale

18 Boulevard Jules Ferry
05 53 93 24 95
mvei.amicale@free.fr

Maison Familiale Rurale

10 Boulevard Clémenceau
05 53 93 21 49
mfr.miramont@mfr.asso.fr

SITE (syndicat intercommunal

des transports d'élèves)
mardi/jeudi : 9h/12h-
13h45/17h30 vendredi : 9h/12h
05 53 64 98 66

Centre Médico

Psychologique

Infanto Juvenile

160 avenue Soussial
(accès par la rue Pascal)
05 53 93 26 94

DÉCHETTERIE

Z.I Favard

85, impasse Elie-Teyssier
05 53 64 12 26
iris@ccpl47.fr

Jusqu'au 14/06 (horaires

d'hiver) : Lundi 13h30 à
17h30 / Mardi – Jeudi 8h30
à 12h et 13h30 à 17h30 /
Mercredi – Vendredi 8h30 à
12h00 / Samedi 8h30 à 12h30
et 13h30 à 16h30

jusqu'au 15/09 (horaires

d'été) : Du Mardi au Samedi
de 7h15 à 13h30

SÉCURITÉ

Sapeurs-Pompiers

Centre d'Incendie et de
Secours
78 impasse Elie Teyssier
miramontcdc@sdis47.fr

Gendarmerie

05 53 83 39 10
05 53 83 39 12
cob.miramont-de-guyenne@
gendarmerie.interieur.gouv.fr

FRANCE SERVICES

28 boulevard Jules Ferry
05 53 79 67 97

Ouverture :

Lundi, mardi et jeudi : 9h-13h
Mercredi et vendredi : 9h-12h
Après-midis sur RDV



Hôpital de Marmande

05 53 20 30 40

Prévention radicalisation

0 800 005 696

Enfance maltraitée 119

Hébergement 115

Violences conjugales

3919

Centre antipoisons

05 56 96 40 80

Centre Médico social

05 53 64 65 45